



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N° 16

Réunion restreinte : 15 avril 2024 à 14h00

Lieu : Siège du DFSM Yvetot

Membres présents : Raphaël GRIEU, Jacques CHANCEREL, Martial MOTTE

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des jeunes et technique sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** pour les rencontres de championnats et dans le **délai de 2 jours** pour les rencontres de coupes, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

Nomination d'un secrétaire de séance :

Mr CHANCEREL Jacques est nommé secrétaire de cette réunion.

RAPPELS

Les formulaires (feuille de match et liaison) utilisés doivent être ceux mis sur le site du district uniquement sous peine d'amende.

Les feuilles doivent être remplies correctement, et envoyées dans les 48 heures sous peine d'amende.

En cas d'annulation de plateau le district doit en être averti soit par retour de la feuille de plateau ou par un mail d'information.

Contrôle 2ème tour coupe U13 du DFSM :

Plateau 12 à AS OURVILLE :

En raison d'un arrêté municipal le samedi 06 avril 2024, le plateau s'est déroulé le samedi 13 avril 2024 sur les installations d'OURVILLE.

RAS

Le plateau 12 est homologué.

Qualifiés pour le troisième tour coupe U13 Dfsm du 17 avril 2024 :

Plateau 12 à AS OURVILLE :

Est qualifié → ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE



RECTIFICATION du PV numéro 12 paru le 05 avril 2024

PLATEAUX U7

JOURNEE DU 03 FEVRIER 2024

Secteur 4 / 5 Plateau à OFFRANVILLE

La commission informe le club de JS ST NICOLAS qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFMS ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de ES JANVAL qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFMS ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de FC DIEPPE 1 et 2 qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFMS ; **celle-ci est annulée.**

Secteur 4 / 5 Plateau à BUCHY

La commission informe le club de FC VARENNE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFMS ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de AS CANTON D'ARGUEIL qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFMS ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de FC NEUFCHATEL qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFMS ; **celle-ci est annulée.**

PLATEAUX U9

JOURNEE DU 3 FÉVRIER 2024

Secteur 1 Plateau aux TREFILIERES NEIGES



La commission informe le club du HAVRE CAUCRIAUVILLE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de ESM GONFREVILLE L'ORCHER qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

JOURNEE DU 17 FEVRIER 2024

Secteur 1 Plateau à GONFREVILLE

La commission informe le club du HAVRE AC qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Secteur 1 Plateau au HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT

La commission informe le club de ESM GONFREVILLE L'ORCHER qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Secteur 3 Plateau à PLATEAU FOUCARLONT REALCAMP

La commission informe le club de AS MESNIERE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Secteur 7 Plateau à OISSEL

La commission informe le club de ES ST PIERRE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

PLATEAUX U11

JOURNEE DU 10 FEVRIER 2024

Poule 1 Plateau à S.C. FRILEUSE

La commission informe le club de US LILLEBONNE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**



La commission informe le club de ST ROMAIN DE COLBOSC qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club du HAVRE CAUCRIAUVILLE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Poule 2 Plateau à OISSEL

La commission informe le club du MADRILLET CHATEAU BLANC qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Poule 6 Plateau à BUCHY

La commission informe le club du FC ROUEN qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club du FC BARENTIN qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

JOURNEE DU 17 FEVRIER 2024

Poule 1 Plateau à OCTEVILLE

La commission informe le club de ST ROMAIN DE COLBOSC qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de AS FAUVILLE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de TREFILIERIES LES NEIGES qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Poule 4 Plateau à FRILEUSE



La commission informe le club de OCTEVILLE qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Poule 14 Plateau à AUMALE

La commission informe le club de FOOT ACADEMY CAUX qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de ES TOURVILLE SUR ARQUES qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de GT CRIEL EU qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Poule 21 Plateau à MJC GRIEU

La commission informe le club de GROUPEMENT MOULINS ECALLES qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Poule 21 Plateau à MADRILLET CHATEAU BLANC

La commission informe le club de GRAND QUEVILLY FC qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

La commission informe le club de AL D. MAROMME qui s'est vu infliger 1 amende de 17€ pour non-utilisation de la bonne feuille de match, sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

**Le Président de la Commission
M. GRIEU Raphael**

**Le Secrétaire de la réunion extraordinaire du jour
M. CHANCEREL Jacques**